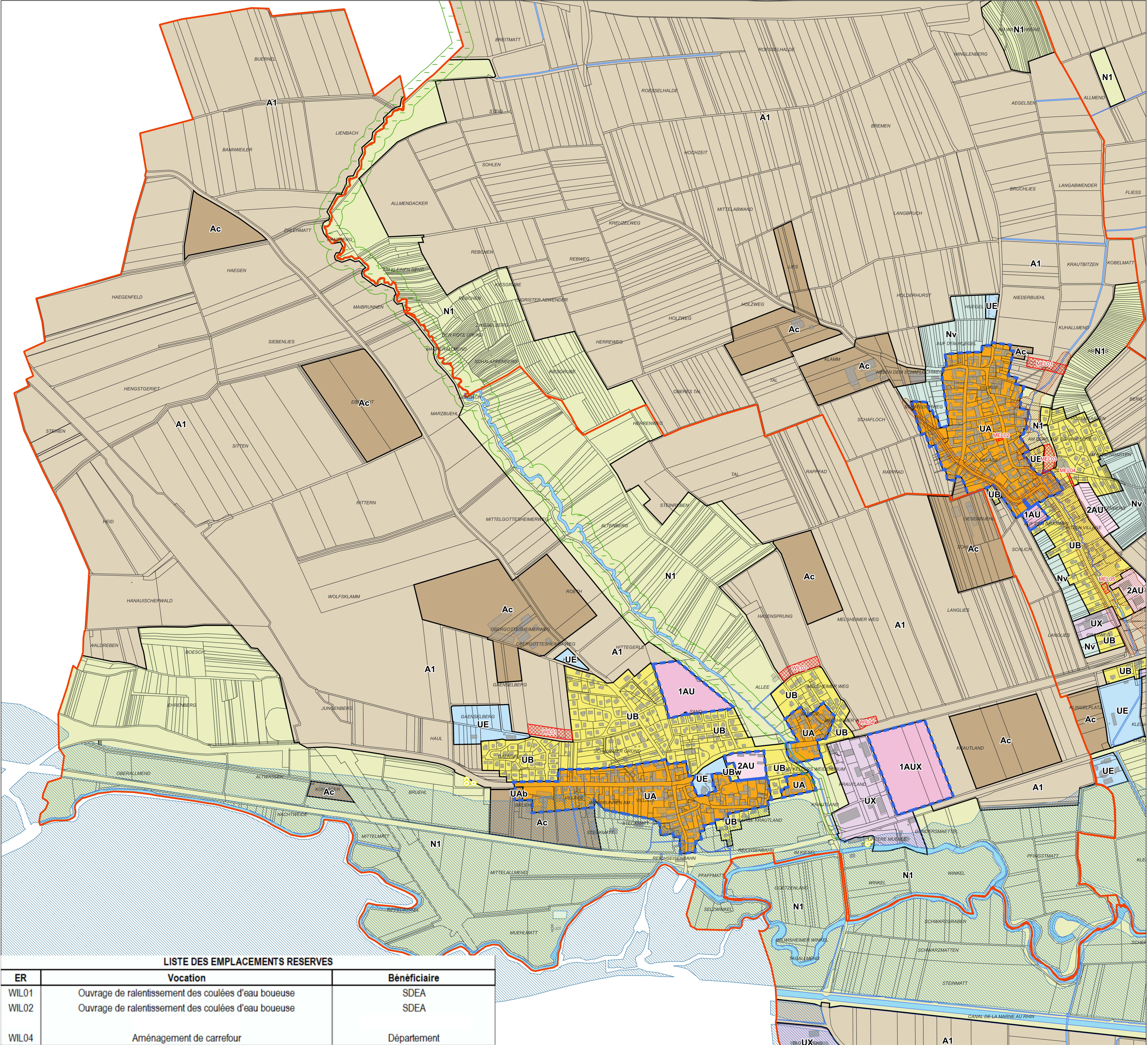
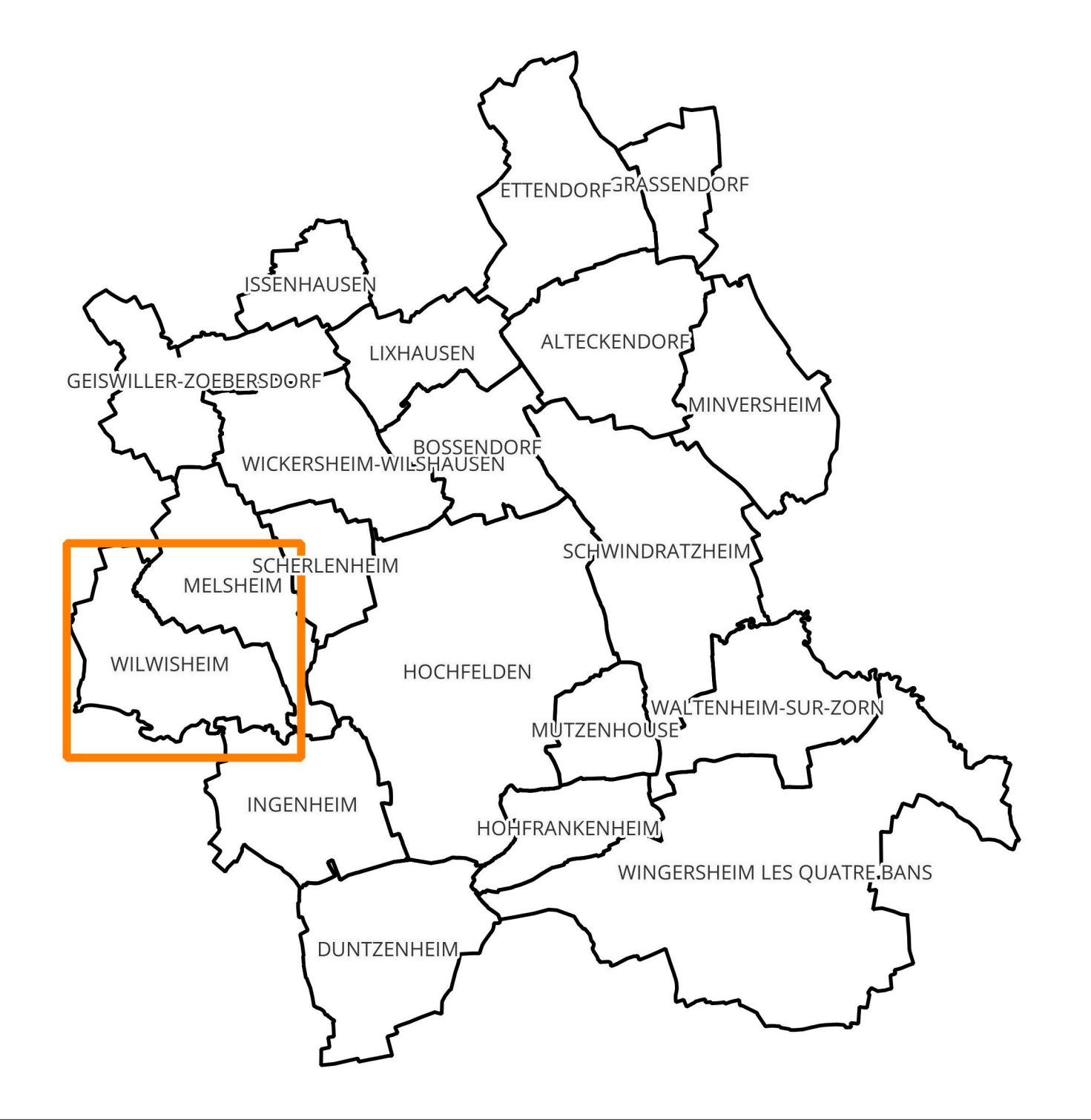




- bâtiment en zone naturelle ou agricole susceptible de changer de destination
- ▨ risque de coulée d'eau boueuse
- ▨ PPRI de la Zorn
- ▨ emplacement réservé
- ▨ secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ▨ élément de continuité écologique et trame verte et bleue





PLUi

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal -

Communauté de communes
Commune de

DU PAYS DE LA ZORN
WILWISHEIM

REGLEMENT GRAPHIQUE

Elaboration le 19/12/2019
Modification n°1 le 07/07/2022

1/5000

MODIFICATION N°2

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 16/07/2026,



A Hochfelden,

Le Président
Alain HIPP



ATIP
Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
TENTATIVE OUEST 3 RTE DE NARDENOLSHIM 67307 SAVERNE

0 50 100 m

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
ER	Vocation	Bénéficiaire
WIL01	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
WIL02	Ouvrage de ralentissement des coulées d'eau boueuse	SDEA
WIL04	Aménagement de carrefour	Département